

20/02/2023

- COMMUNIQUE DE PRESSE - LA BARBASTELLE D'EUROPE



La situation des chauves-souris

Les chauves-souris, seuls mammifères capables de voler activement, sont des animaux exceptionnels par bien des aspects. Au-delà de leur aptitude au vol, une de leurs caractéristiques remarquables est l'écholocation, un sens très particulier qu'elles ont développé. Ce dernier leur permet de s'orienter et de se nourrir dans l'obscurité. De plus, leur vie nocturne et leur apparence si particulière, évoquant des rongeurs, a suscité chez l'Homme bien des fantasmes et des idées reçues. Actuellement, les chauves-souris ont colonisé la quasi-totalité de la planète grâce à leur adaptation au vol. En France les 36 espèces connues sont toutes insectivores, or les populations d'insectes sont en forte régression partout sur le territoire en raison de l'activité humaine. Par conséquent, la diminution de leur ressource alimentaire, ajoutée à d'autres facteurs tels que la destruction de leurs habitats, font des chauves-souris un groupe aujourd'hui très menacé, malgré sa protection réglementaire.

La barbastelle d'Europe

En 2021, Saint-Étienne Métropole a lancé un Atlas de Biodiversité Communale (ABC), échelonné sur deux ans, en partenariat avec la LPO de la Loire et FNE Loire. C'est dans ce cadre que des inventaires, destinés à améliorer les connaissances concernant la répartition des chauves-souris, ont pu être réalisés pendant le printemps et l'été 2022. De nouvelles espèces ont ainsi été observées sur plusieurs communes de Saint-Étienne Métropole. Parmi ces espèces, peut être mise en lumière la barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), une chauve-souris à l'apparence singulière. Elle présente en effet une face et un pelage particulièrement sombres. Ses oreilles sont grandes, presque carrées et encerclent ses petits yeux brillants. De plus, la barbastelle d'Europe est une espèce emblématique des milieux bocagers : elle se sert des linéaires de haies et des lisières forestières pour chasser.



Deux barbastelles d'Europe (Bénédictine Canal / LPO de la Loire)

Une espèce protégée

La barbastelle d'Europe présente un statut patrimonial important. À l'échelle mondiale, elle est inscrite à l'Annexe II de la convention de Berne et au niveau européen, à l'Annexe II de la Directive « Habitats ». L'espèce est même classée « Vulnérable » sur la liste rouge européenne des espèces menacées. En France, elle est aussi légalement protégée.

Des découvertes remarquables

Dans le cadre de l'ABC, des inventaires portant sur les chauves-souris ont été réalisés sur une vingtaine de communes de Saint-Étienne Métropole. La barbastelle d'Europe a été repérée sur 14 d'entre elles. Il est aussi intéressant de souligner que, pour 8 de ces communes, l'espèce n'avait jamais été observée auparavant !

Un fort enjeu de conservation

Ces découvertes sont encourageantes pour la biodiversité locale. Néanmoins, cette dernière est fragile et, dans le cas de la barbastelle d'Europe, très dépendante de son habitat. En effet, cette espèce est d'autant plus menacée que son milieu de prédilection, le bocage, est aujourd'hui relictuel et fragmenté sur le territoire. Afin de protéger cette chauve-souris, il est donc impératif de préserver les haies diversifiées et les prairies naturelles et de favoriser leur restauration. De plus, une autre menace, longtemps sous-estimée, pèse sur cette chauve-souris : l'éclairage nocturne, en particulier dans les villes. Plusieurs études ont en effet démontré que la barbastelle fuit les zones éclairées. Ces dernières constituent pour elle des obstacles infranchissables, contraignant par conséquent ses activités, notamment ses déplacements. Il est donc primordial de prendre en considération l'impact sur les chauves-souris de la lumière nocturne dans les décisions relatives à l'éclairage, public et privé.

En réponse à ces menaces, des actions de protection de la barbastelle d'Europe et de préservation de leur habitat pourront être proposées dans le cadre de l'ABC.

Contact : Emilie Joly, chargée de missions Milieux Naturels FNE Loire, emilie.joly@fne-aura.org, 061296085